

Liste de contrôle du candidat

Subventions de rétablissement des petites entreprises du N.-B. – Phase 2



Veuillez répondre aux questions suivantes avant de passer au portail de demande. Si vous répondez " OUI " à la plupart des questions suivantes, vous pourriez être admissible à la subvention pour rétablissement des petites entreprises du Nouveau-Brunswick.

1. Votre entreprise est-elle exploitée au Nouveau-Brunswick ?
2. Si votre entreprise a connu une baisse des ventes d'une année sur l'autre de 20 % ou plus par rapport pendant à 2019 les mois où votre entreprise était soumise à des restrictions de santé publique de niveau jaune, orange, rouge et/ou de verrouillage ?

OU

Si votre entreprise a enregistré une baisse des ventes de 10 % ou plus par rapport à 2020 pour les mois où votre entreprise était soumise à des restrictions de santé publique de niveau jaune, orange, rouge et/ou verrouillage (uniquement disponible pour les entreprises sans ventes pour la période comparable de 2019) ?

4. Êtes-vous une entreprise à but lucratif ?
5. Votre entreprise emploie-t-elle entre 2 et 99 personnes en équivalent temps plein (ETP), y compris le propriétaire ?

*NOTE : Un équivalent temps plein (ETP) est défini comme un total de 1 560 heures par an. Vous pouvez ajouter des heures entre les ETP pour obtenir un total combiné de 1 560 heures. Cela inclut les niveaux de dotation en personnel avant le début de la pandémie de COVID-19.



6. Votre entreprise appartient-elle à l'un des secteurs suivants ?
- Restaurants (à l'exception des restaurants service-rapide offrant des options de service au volant), traiteurs et débits de boissons
 - Installations de remise en forme
 - Barbiers, salons ou spas
 - Salles de bingo
 - Cinémas ou arcades
 - Grandes installations de spectacle vivant (limite d'occupation de 51 personnes ou plus, conformément aux règlements sur les incendies en vigueur avant la pandémie).
 - Opérateurs touristiques - Définis comme des entreprises appartenant à l'une des catégories suivantes: Hébergement, Entreprises d'aventure en plein air, Festivals et événements, Installations récréatives touristiques, Tour-opérateurs réceptifs et Services de pourvoirie.
 - Détaillant non essentiel (dans les niveaux d'alerte de verrouillage uniquement)
7. Avez-vous les documents suivants prêts à être joints électroniquement à votre demande ?
- États des résultats (y compris les dépenses) pour chacun des mois individuels où vous avez constaté une baisse de 20 % des ventes et pour les périodes pré-pandémiques comparables.
 - L'état de compte [PD7A](#) de l'Agence du revenu du Canada pour les retenues à la source actuelles.
 - Une copie électronique de la facture du service comptable qui a préparé les documents relatifs à la présente demande.

Si vous avez répondu oui à toutes ou à la plupart des questions ci-dessus, selon la date d'ouverture de votre entreprise, veuillez passer au [PORTAIL DE DEMANDE](#). Si vous avez répondu non à la plupart des questions ci-dessus, [CLIQUEZ ICI](#).

